



BROCANTE du 25 août 2019



Organisée par l'Association Familiale et le Tennis de Table

Vous souhaitez tenir un stand à la brocante 2019 d'Hériménil ?

Cette année, la brocante se tiendra **avenue du Stade et rue des Hortensias**.

Les inscriptions se feront auprès de :

Monsieur Philippe CARBILLET
15 rue des Hortensias
54300 Hériménil
Tél. : 06.14.32.98.74

En complétant et signant le bulletin d'inscription en annexe, accompagné impérativement d'une copie de votre pièce d'identité et de votre règlement en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de Familles Rurales. Le tout est à déposer avant le 18 août 2019.

Pour des raisons de sécurité, le stationnement des véhicules sur les emplacements réservés à la brocante est autorisé uniquement à côté du stand.

Prévoir votre métrage en conséquence.

En fin de brocante, les exposants devront impérativement récupérer leurs déchets.

Les tarifs sont les suivants :

- ✓ Habitants Hériménil : 5€ les 5 premiers mètres
1€ le mètre supplémentaire
- ✓ Extérieurs : 10€ les 5 premiers mètres
2€ le mètre supplémentaire

Brocante d'Hériménil du 25 Août 2019

Organisée par Familles Rurales en partenariat avec le Tennis de Table

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Nombre de mètres à réserver : _____

Montant du _____ Paiement en espèces ou chèque ⁽¹⁾

Nature des objets vendus (la vente des boissons et restauration sur place est réservée aux associations). _____

Je soussigné (e), participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, atteste sur l'honneur :

- ✓ N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature ⁽¹⁾
- ✓ Avoir participé à une seule autre vente de même nature dans l'année , à _____ le ____ / ____ / 2019. ⁽¹⁾

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

A

Le

Signature

(1) Rayer la mention inutile

*Joindre la photocopie d'une pièce d'identité ainsi que votre règlement en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de Familles Rurales.
Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.*